

tiens à signaler que notre programme d'immigration vise à admettre au pays des gens qui y demeureront et qui, espérons-nous, finiront par demander la citoyenneté canadienne. Nous ne possédons aucun renseignement sur l'entrée illégale, dont a parlé le journal, d'un grand nombre d'étrangers aux États-Unis. Si nous en recevons, je les communiquerai à la Chambre.

**M. Fraser:** Exerce-t-on une surveillance du côté canadien afin d'empêcher ces personnes de traverser à cet endroit.

**L'hon. M. Harris:** Nous maintenons en service les fonctionnaires habituellement postés du côté canadien. Je pourrais répondre à mon honorable ami en disant que nous étudierons les cas de ceux qui pourront être arrêtés aux États-Unis et retournés ici, afin de décider s'il y a lieu de les renvoyer dans leur pays d'origine.

**M. Cruickshank:** Peut-on obliger un immigrant ou une personne déplacée qui arrive au pays à demeurer par exemple à Peterborough au lieu de s'établir en Colombie-Britannique?

**M. Fraser:** Ces personnes ne songeraient jamais à quitter Peterborough pour aller en Colombie-Britannique.

## SANTÉ PUBLIQUE

### DEMANDE DE DÉPÔT DES RAPPORTS SUR LES ENQUÊTES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'ai à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question qui découle d'un document qu'il a déposé hier à la suite d'une demande que j'avais formulée quelques jours auparavant. Songe-t-il à déposer les rapports déjà reçus de diverses provinces sur les enquêtes en matière d'hygiène publique de même que ceux qui lui seront soumis plus tard?

**L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Le député ne m'a pas donné avis de sa question.

**M. Knowles:** Ce n'était certes pas nécessaire pour cette question.

**L'hon. M. Martin:** J'aime d'ordinaire à accorder la plus grande attention aux questions du député. En conséquence, j'étudierai celle-là avec le plus grand soin.

## LA DÉFENSE NATIONALE

### BASE DE DÉFENSE DU FRONT DE MER À SAINT-JEAN (TERRE-NEUVE)

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. G. F. Higgins (Saint-Jean-Est):** Je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Est-il disposé à nous communiquer certains détails au sujet de l'affectation envisagée d'un demi-million pour la défense du port de Saint-Jean?

**L'hon. Brooke Claxton (ministre de la Défense nationale):** L'honorable député a posé la même question le 10 mars. Je lui ai répondu qu'on avait adjugé un contrat, mais je n'ai pu communiquer d'autres détails, M. l'Orateur ayant décidé qu'il fallait que la question fût inscrite au *Feuilleton*. J'ai encore les mêmes renseignements à communiquer. Le 20 février, on a passé un contrat visant la construction d'un quai, d'une courte voie en ciment et de certains autres ouvrages. Le contrat est de \$543,450. Il a été adjugé à la *Diamond Construction Company*.

## SUBSIDES

### DÉFENSE NATIONALE

La Chambre reprend la discussion, interrompue le vendredi 4 avril, sur la motion de l'honorable M. Claxton invitant la Chambre à se former en comité des subsides.

**M. E. W. George (Westmorland):** Monsieur l'Orateur, lorsque la Chambre s'est ajournée vendredi dernier, je venais de donner lecture de la motion proposée par le premier ministre (M. St-Laurent) le lundi 22 octobre 1951. Cette motion est l'une des plus importantes que la Chambre ait adoptée en temps de paix; pour éviter toute solution de continuité dans le débat, j'en lirai à nouveau le texte qui est ainsi conçu:

Que la Chambre approuve la continuation de la participation du Canada aux efforts tentés par l'entremise des Nations Unies en vue d'établir une paix internationale, notamment de vaincre l'agression et de rétablir la paix en Corée et par les pays qui sont parties au Traité de l'Atlantique-Nord, en vue d'empêcher l'agression et de contribuer à la stabilité et au bien-être dans la région de l'Atlantique-Nord.

Je n'affirme pas qu'en approuvant cette motion, les membres de l'opposition ont accepté tout ce que le Gouvernement ou les services avaient fait à l'égard de la Corée ou du Traité de l'Atlantique-Nord. Je dirai toutefois que quiconque n'approuvait pas toutes les mesures prises a eu amplement l'occasion d'exposer ses vues et a même été invité à le faire. L'honorable représentant de Nanai-